



## COMMUNE DE TRILBARDOU

Impasse de la Mairie

77450 TRILBARDOU

### COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 12 DÉCEMBRE 2016 À 19H00

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le neuf décembre deux mil seize en exécution de l'article L 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni en séance extraordinaire lundi douze décembre deux mil seize à 19 heures 00, sous la présidence de Monsieur Jacques DRÈVETON, Maire.

PRÉSENTS : M. Jacques DRÈVETON, Mme Simonne DEBEAUPUIS, M. Matthieu FOURNY, Mme Natacha BURNEL, M. Philippe FORESTIER, M. Richard ROBLIN, Mme Marie-Anne JUMEAU, M. Etienne PROFFIT.

ABSENT(S) EXCUSÉ(S) : Mme Patricia GUISSÉ, M. Giovanni BRUSCINO, Mme Andréa BERIZZI

ABSENT(S) NON EXCUSÉ(S) : Mme Alexandra DERMONT

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : (art. L 2121-15) : M. Etienne PROFFIT

NOMBRE DE MEMBRES :

EN EXERCICE : 12

PRÉSENTS : 08

VOTANTS : 08

#### VALIDATION DU PRIX DE VENTE DU TERRAIN OY 077

Délibération n° 2016/05-01

Suite à la délibération n°2016/04-02 Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal la proposition d'achat qu'il a reçue pour la vente du terrain OY 077. Le Conseil Municipal décide de vendre le terrain (parcelle cadastrale OY 077) au prix de 85 000€ (net) à la société SCCF BLF domiciliée à MONTRY et charge le Maire d'entreprendre, d'effectuer et de réaliser toutes les démarches à la réalisation de la vente.

DÉLIBÉRATION

Pour : 08

Abstention : 0

Contre : 0

#### INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la démission de Madame Hanane LONGUET, conseillère municipale, à compter du 01/12/2016 suite à son déménagement hors de la Commune.

Il fait part également d'un courrier destiné à Monsieur le Sous-Préfet de MEAUX dont le Maire et ses Conseillers ont été informés par copie. Ce courrier fait part d'une réclamation concernant le permis de construire de Madame LENFANT.

La séance est levée à 19h40.